



## FO ESR 42

Force ouvrière enseignement supérieur et recherche Loire - Syndicat de la FNEC-FP  
FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle –  
Force Ouvrière) - Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1  
e-mail : [fo@univ-st-etienne.fr](mailto:fo@univ-st-etienne.fr) – Site : <http://fnecpfo42.fr/foesr42/>

---

# Les droits à Congés des personnels de BU doivent être respectés !

Le manque de personnel, l'accumulation et la complexification des tâches à accomplir sont des problèmes généraux à l'UJM. Les BU ne sont pas épargnées par cette réalité. Pour les BU, il en résulte des difficultés dans l'organisation du « service public », particulièrement en période de vacances scolaires et universitaires, qui sont pour beaucoup de collègues, des périodes de congés.

Les contraintes sont telles cette année, que certains collègues des BU se sont vu refuser leur demande de congés pendant les vacances scolaires de Toussaint. Pour **FO ESR 42**, c'est inacceptable !

Pour argumenter ces refus, la direction prétexte l'impossibilité de trouver suffisamment de personnel sur site pour assurer le service public. Pour **FO ESR 42**, la véritable raison de la désorganisation du travail à la BU reste bien le manque de personnel. Cette désorganisation ne doit pas diviser les collègues, en opposant ceux demandant à télétravailler à ceux demandant à prendre leurs congés.

Pour **FO ESR 42**, toutes ces demandes de congés doivent être acceptées. Nous invitons la direction des BU à revoir ses décisions les concernant.

09/10/22

Site FO ESR 42

[Contacts / Se syndiquer](#)

[Nos communiqués](#)

[CT](#)

[CHSCT](#)

[Syndicat national](#)